

Image not found or type unknown



## Rupture cdd pour un cdd est-ce possible?

Par **marie62200**, le **21/04/2008** à **19:51**

bonsoir, rnactuellement en CDD depuis le 05/09/08 jusqu'au 15/07/08, je passe un entretien demain pour un CDD avec promesse de CDI à la clef.rnJe sais que je ne peux pas rompre mon CDD sauf pour un CDI mais ici le problème c'est que l'embauche passe d'abord par un CDD, Comment faire? rnSinon est- ce que je peux démissionner?rnquelle serait alors la durée de mon préavis?rnmerci